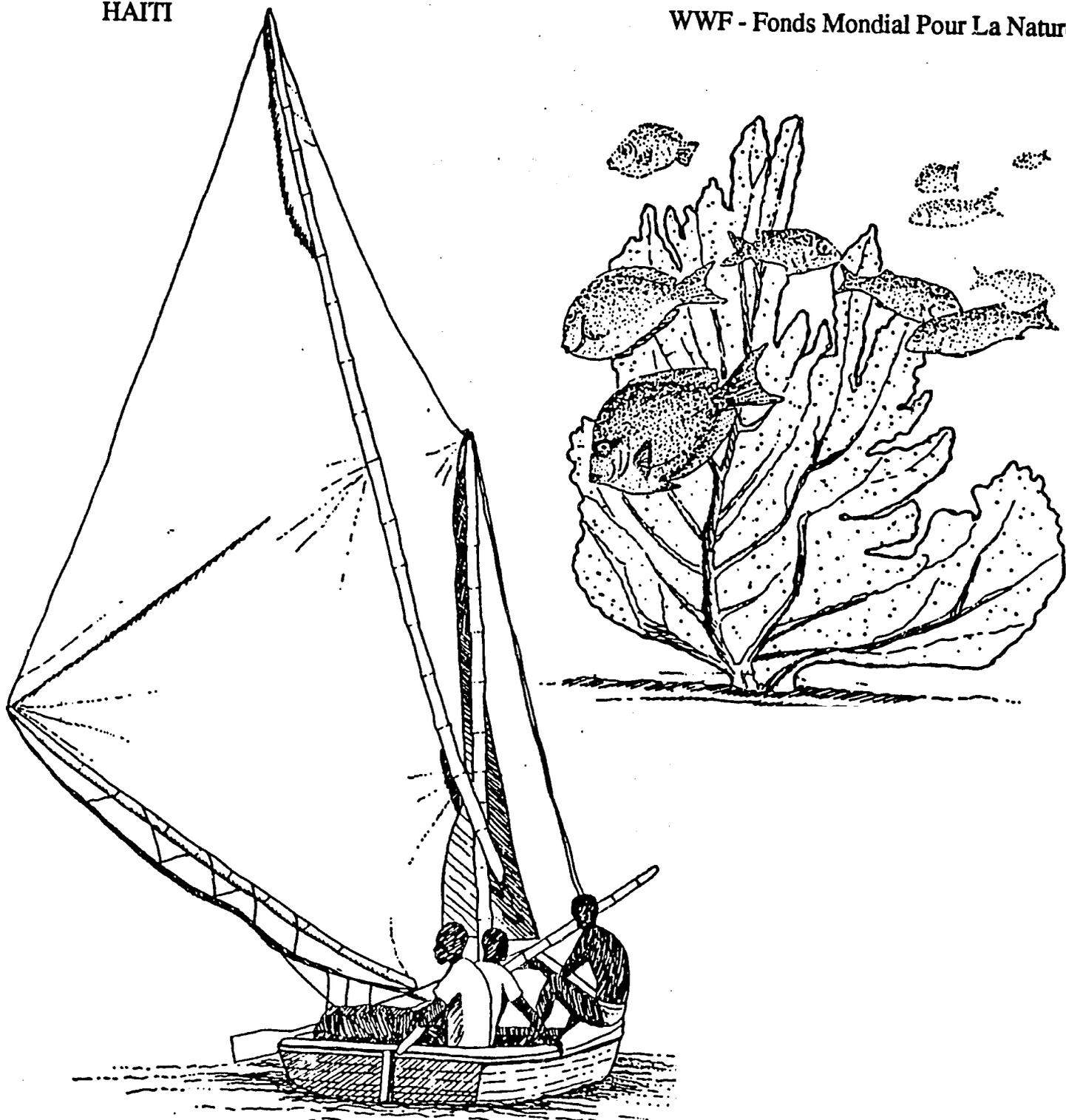


PROJET DE CREATION D'UN PARC MARIN AUX ARCADINS ET DE
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LES PECHEURS DE LULLY

HAITI

WWF - Fonds Mondial Pour La Nature



Programme des Nations Unies
Pour le Developpement (PNUD)
Bureau en Haiti

U.S. l'Agence Internationale
de Developpement (USAID)
Biodiversity Support Program

PROJET DE CREATION D'UN PARC MARIN
AUX ARCADINS

ET

DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
AVEC LES PECHEURS DE LULLY

1990 - 1991

DIRECTRICE DU PROJET: EVELYN WILCOX
WWF- FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
1250 24TH STREET N.W.
WASHINGTON, D.C.

20037

Tel: (202) 293-4800

Telex 64505 PANDA
FAX (202) 293-9211

PROJET DE CREATION D'UN PARC MARIN AUX ARCADINS
ET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LES PECHEURS DE LULLY

CONTEXTE

Situation Générale

Contrastant avec la rapide dégradation de ses ressources forestières et agricoles, l'environnement côtier et marin d'Haiti pouvait paraître, jusqu'à récemment, relativement bien conservé. Ceci ne signifiait néanmoins pas que les côtes haitiennes n'étaient pas soumises à des problèmes environnementaux sérieux. Et surtout, la dégradation rapide de la situation explique que la sonnette d'alarme pourrait bientôt être tirée sur ce plan aussi.

En effet la pression démographique et le manque de terre arable ont repoussé les agriculteurs jusqu'aux rivages de la mer, sur les pentes abruptes. Là, des pratiques culturelles inadéquates ont causé l'envasement près de la côte des récifs de corail et des fonds marins. Ce sont les mêmes raisons socio-économiques qui poussent les artisans pêcheurs à pêcher près des côtes, sans bénéficier de l'information ni de l'équipement nécessaires à la recherche d'alternatives. C'est ainsi que la taille de leurs prises a diminué considérablement (ainsi que le volume), témoignant d'une diminution sensible du stock piscicole de la zone ainsi que du bouleversement de l'équilibre du système écologique marin.

Historique du Projet

Préoccupée par la question de la protection des ressources marines en Haiti, l'Agence Internationale des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement (USAID) a financé, en 1986, une étude de faisabilité pour l'établissement d'un parc marin aux Arcadins. (Wilcox, 1986) Suivant, une étude plus grande commencée en 1987. Cette étude recut l'appui de multiples organisations qui y apportèrent leur contribution en nature: le World Wildlife Fund (WWF), la firme de Wilcox Associates, l'association Hôtelière d'Haiti, la compagnie d'aviation American Airlines ainsi que deux hôtels haitiens (la Villa Créole et l'Hôtel de Kaliko Beach) et le Kaliko Club de Plongée Sous-Marin.

La partie de terrain de l'étude s'étale de la fin de l'année 1987 au printemps 1989. Elle fut menée par une équipe pluridisciplinaire de cinq spécialistes (un spécialiste des récifs de corail, un spécialiste des éponges, un écologiste-spécialiste en pisciculture, un anthropologue et un économiste-planificateur. Le fruit de leur recherche constitue une base scientifique et socio-économique appréciable pour la conduite du

futur projet. C'est sur cette base que le WWF a défini les grandes lignes d'un projet de création d'un parc marin comprenant un important programme piscicole communautaire avec la participation de la population du village de pêcheurs de la zone considérée: Lully.

La Zone des Arcadins (les figures 1,2,3)

De l'avis de tous les spécialistes qui s'y sont rendus, la zone des Arcadins est unique quant à la richesse et la diversité de ses ressources sous-marines. (les figures 4,5,6)

Or, de récentes études montrent combien les pêcheurs de la zone se trouvent, aujourd'hui, dans une situation précaire: relativement faible production de poissons ou coquillages par unité (9,5 kg/ha) en comparaison avec les estimations disponibles sur d'autres zones des Caraïbes. En outre, une grande proportion de cette production est constituée d'espèces de petite taille et de faible valeur commerciale. Parallèlement, un potentiel abondant de ressources pélagiques sous-marines et d'espèces piscicoles d'eaux profondes est actuellement sous-exploité par les pêcheurs qui ont des moyens économiques et technologiques limités pour pêcher à de telles profondeurs.

Ainsi, si rien n'est fait, non seulement la situation socio-économique des habitants de la zone ne peut que s'empirer mais un déséquilibre écologique durable risque de se produire, ruinant du même coup les richesses encore inexploitées. Une protection doit donc être envisagée dès que possible.

Le Village du Lully

La présence d'une communauté de pêcheurs au moins partiellement organisée à Lully, constitue une opportunité unique pour la création de parc marin et pour la participation totale de la population locale. Les principaux objectifs de la coopérative de Lully sont: améliorer les techniques de pêche pratiquées dans la communauté; créer des emplois directement ou indirectement liés à la pêche; promouvoir une commercialisation plus efficace du produit de la pêche.

La conscience, chez les pêcheurs de la communauté, de la précarité de leurs pratiques de pêche actuelles est indéniable. Mais il leur manque aujourd'hui, les moyens pour mettre en oeuvre les alternatives qu'ils entrevoient (en particulier l'équipement et les méthodes pour aller pêcher plus loin des côtes et à des profondeurs plus importantes). Outre cette motivation (qui déborde la seule préoccupation de leurs conditions économiques puisque la coopérative est prête à oeuvrer également pour la protection de la zone), le fait que la coopérative se soit développée, depuis 10 ans, avec très peu d'aide extérieure, constitue un indice encourageant du choix de ce

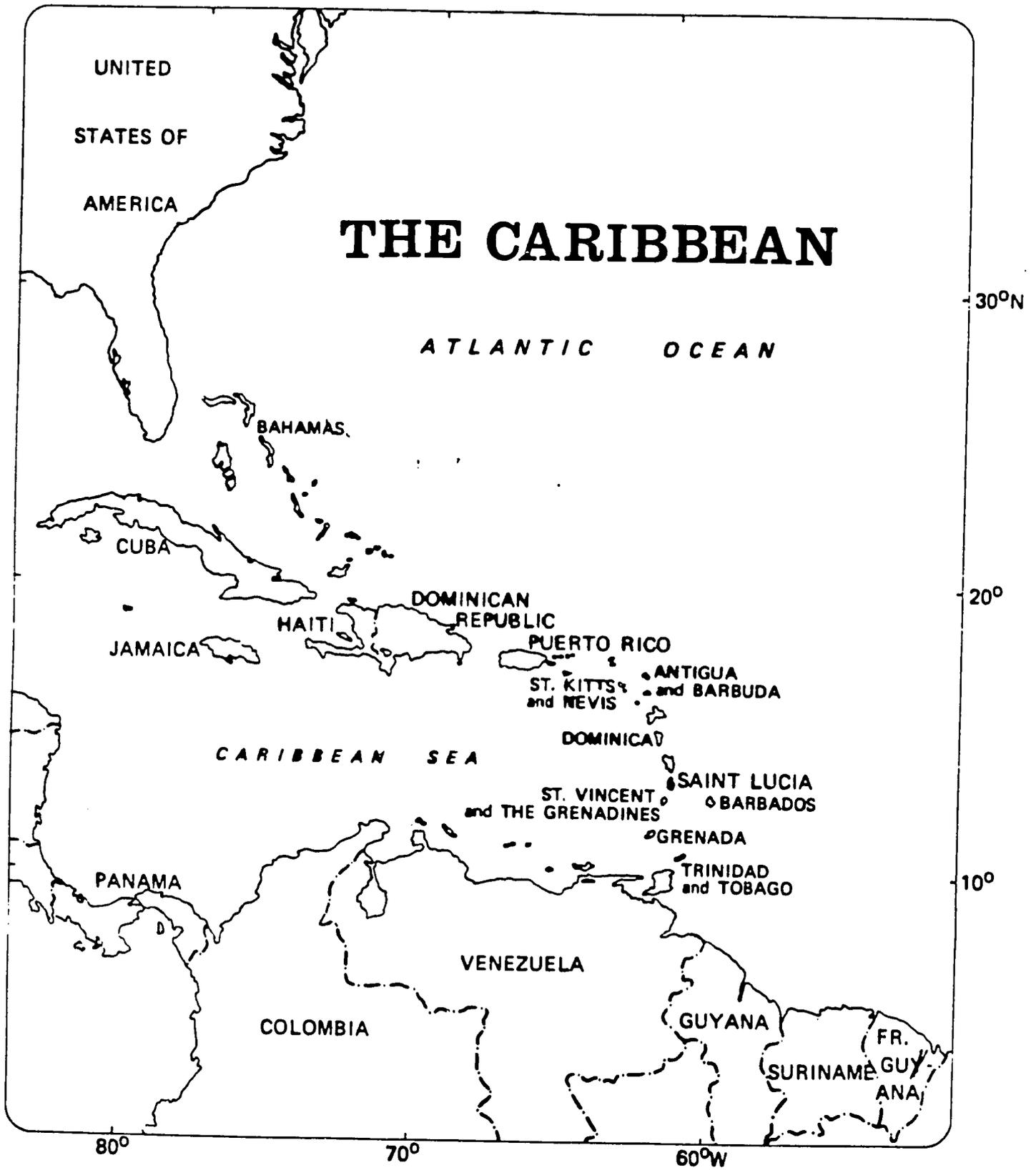


Figure 1 Map of the Caribbean

Figure 3. Location of Les Arcadins in the Golfe de la Gonave

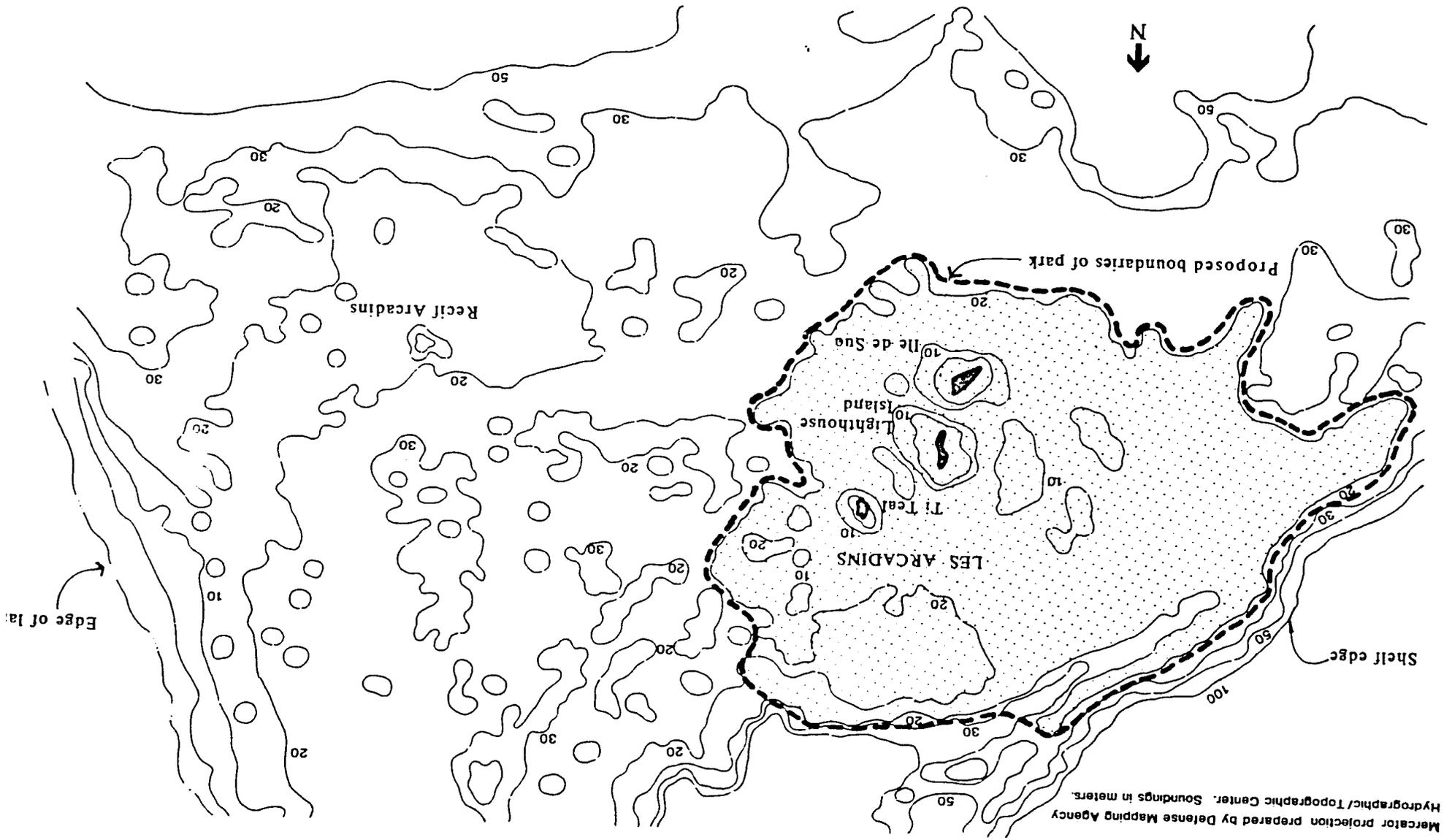




Figure 4. Aerial Photograph of Ti Teal



Figure 5. Aerial Photograph of Lighthouse Island



Figure 6. Aerial Photograph of Ile de Sud

partenaire local.

Avantages pour le Tourisme

Enfin, la proximité de la capitale (une heure de route environ de la capitale, Port-au-Prince, sur la côte ouest de l'Ile) et la présence de plusieurs hotels (même si certains sont actuellement fermés) à proximité immédiate constituent un avantage dans la perspective de faire également du futur parc marin un potentiel développement du tourisme en Haiti.

PROPOSITION DE WWF POUR LE PROJET AUX ARCADINS

Le projet de création d'un parc marin en liaison avec le programme de développement communautaire avec les pêcheurs de la zone est conçu dans un effort de moyen terme. Ce programme s'articulera autour de trois objectifs principaux:

- * la protection de la diversité biologique marine de la zone.
- * la promotion d'un développement durable de la pêche locale.
- * la contribution à la promotion du tourisme en Haiti.

Ces objectifs sont, bien évidemment, étroitement liés. Ainsi, la protection des ressources marines est indispensable à la promotion du tourisme et, surtout à l'amélioration du produit qu'en retirent les pêcheurs de la zone. De même, réciproquement, la protection de la zone n'est possible qu'en étroite association avec les pêcheurs concernés, en améliorant leurs techniques de pêche et en promouvant des alternatives économiques viables.

LE BESOIN DE L'ASSISTANCE PREPARATOIRE

Des concepts comme celui de parc national, zone protégée ou aménagement des ressources naturelles ne sont pas toujours bien compris, en Haiti comme ailleurs. Celui de parc marin est, à cet égard, encore plus récent; le parc marin des Arcadins sera le premier du genre en Haiti. La réussite de ce projet dépend donc de sa bonne compréhension par tous les acteurs impliqués (donc de leur information) ainsi que d'un total engagement des partenaires locaux directs. Pour ce faire, il es apparu important de commencer progressivement et de prendre le temps de bien définir certains aspects-clés du futur programme.

Le Role des Differents Partenaires dans la Future Structure de Gestion du Parc

Pour assurer l'équilibre entre les principaux intérêts aux Arcadins, il faut d'abord établir une comité consultatif. L'année préparatoire permettra d'engager une collaboration concrète et de structurer peu à peu ce comité autour des

représentants de la Coopérative de Lully, de l'Association Hotelière d'Haiti, du Club de Plongée Sous-marine, d'ONG, ainsi que des groupes de développement communautaire. De même, le rôle des différentes institutions gouvernementales impliquées dans ce projet pourra être clarifié à la lumière de l'expérience de cette première année d'exécution (par exemple, Département des Ressources Naturelles et Service des Pêches du Ministère de l'Agriculture, Ministère du Plan, Office National du Tourisme). Sachant combien de projets de ce type ont pu échouer du fait d'une insuffisante communication entre les partenaires, on comprend l'enjeu d'un tel effort.

La Participation des Pêcheurs

Et surtout, le succès du projet dépendra prioritairement de la totale participation, dès la début, des pêcheurs de la zone. Pour ce faire, la définition d'alternatives économiques viables, avant la mise en place du parc, est indispensable. Or, celles-ci ne pourront être dégagées qu'à la faveur d'un premier travail d'animation et de conscientisation au sein même de la communauté.

OBJECTIFS ET ACTIVITES DE PHASE PREPARATOIRE

L'assistance préparatoire vise donc à:

- * débiter le programme de développement communautaire avec les pêcheurs de Lully afin d'en préciser, avec les intéressés eux-mêmes, les axes prioritaires de travail et les modalités;
- * développer la stratégie de création et de gestion future du parc marin;
- * formuler le futur projet, sur la base des premiers résultats obtenus dans le cadre des deux précédents objectifs.

Programme de Développement Communautaire avec les Pêcheurs de Lully dans le Cadre de la Création du Parc Marin

Le travail d'animation initié avec la communauté des pêcheurs de Lully permettra de préciser les interventions à mener autour des trois axes suivants:

- * Conservation des ressources piscicoles de la zone et amélioration des techniques de pêche.

Des actions seront engagées au sein de la communauté afin d'inciter les pêcheurs à mettre un terme aux pratiques de pêche néfastes (par exemples, petite dimension des poissons et langoustes pêchés et ramassage des oeufs de langouste hors saison). Pour cela, des techniques alternatives de pêches seront

proposées et testées pendant cette phase préparatoire (techniques de pêches à l'hameçon en eaux profondes afin de diversifier et d'accroître la dimension des prises, FADS par exemple.

Une première zone maritime protégée sera également identifiée et mise en place avec les pêcheurs. Seront également assurées des séances de formation aux techniques de pêche ainsi qu'un suivi statistique des prises (quantité, dimension) afin de permettre aux bénéficiaires de mesurer les améliorations effectives apportées.

* Amélioration du stockage et de la commercialisation du poisson (étude des pratiques actuelles et propositions d'alternatives).

* Développement d'alternatives économiques viables pour la communauté.

En complément aux actions susmentionnées, un travail sera mené afin de mieux identifier les moyens susceptibles d'améliorer les conditions socio-économiques de la communauté. Le projet considéra: (1) identification d'autres activités économiques (en particulier artisanales, avec les femmes) à développer et de l'appui à apporter dans le cadre du futur projet; (2) début de cours d'alphabétisation fonctionnelle en lien avec ces différentes activités.

* Préparer la communauté à sa participation effective à la création et à la future gestion du parc.

Outre le premier test de zone protégée qu'il est prévu est d'entreprendre avec les pêcheurs, certaines actions complémentaires devront être engagées afin de donner aux intéressés les moyens de participer effectivement à la gestion du parc. Par exemple:

(1) formation, parmi les pêcheurs, de gardiens et de guides pour le parc;

(2) participation des représentants de la cooperative à un voyage d'étude des poissons dans un autre parc marin dans les Caraïbes.

(3) propositions pour le programme global du futur parc.

Développement de la Stratégie de Création et de Gestion Future du Parc Marin

Chacun des groupes suivants sera invité à désigner un représentant au sein du Comité Consultatif pour faire la définition et la mise en place du programme de création du parc.

* Coopérative de Lully

- * Association Hôtelière d'Haiti
- * Club de Plongée Sous-marine
- * Organisations de Développement Communautaire
- * ONG d'environnement

Des réunions régulières de ce groupe seront organisées par le WWF. Ils seront spécialement invités également les institutions gouvernementales directement concernées par le projet (Ministères de l'Agriculture et du Plan, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) et l'Office National du Tourisme (ONT).

Au cours de l'année préparatoire seront précisées les modalités de création et de gestion future du parc qui devront prendre en compte les principaux intérêts en jeu et être approuvées par le Comité Consultatif.

Ceci comprend, en particulier, les tâches suivantes:

- * définition du mandat du Comité et règles de fonctionnement;
- * révision des recommandations de l'étude de base de WWF concernant la délimitation du parc et soumission au Gouvernement Haitien pour décision;
- * révision de la proposition de règlement du parc et recommandations au Gouvernement;
- * travail conjoint avec les représentants de Gouvernement pour la définition des mesures de surveillance du parc;
- * étude des propositions de la communauté de Lully et prise en compte dans le plan global;
- * définition du poste du futur directeur du parc;
- * propositions pour la mise en place du futur centre d'accueil des visiteurs du parc;
- * propositions d'équipement pour le parc, de matériel d'information et d'éducation du public (sur la base des recommandations du représentant du WWF.

Formation

Un voyage d'étude sera organisé dans un autre parc marin des Caraïbes en activité et à la création duquel a été étroitement associée la communauté locale de pêcheurs. Ce voyage sera l'occasion d'un échange d'information sur les techniques de pêche, les méthodes de conservation mais aussi les problèmes liés à la création d'un parc marin du même type.

Participeront à ce voyage: quatre représentants de la Coopérative du Lully, l'expert du projet qui sera basé à Lully (spécialiste en pisciculture et en développement communautaire) et le représentant du WWF en Haiti.

Définition de la Stratégie d'Information et d'Education du Public

Les différents types de matériel à produire pour l'éducation du public en général, la promotion du parc marin et aussi à l'attention des organisations et groupes intéressés directement au parc seront testés durant la phase préparatoire. Du matériel déjà existant au WWF sera utilisé à cette fin et de nouveaux supports proposés (vidéos, diaporamas, brochures).

LE FUTUR DU PROJET DES ARCADINS

Au fin de l'année première du projet, le WWF rédigera un plan pour le futur projet (au moins deux années) sur la base des premiers résultats obtenus tant dans le travail avec la communauté de Lully qu'auprès du Comité Consultatif. La formulation du futur projet s'effectuera en étroite collaboration avec ces deux groupes, ainsi qu'avec le bureau du PNUD en Haiti et le Gouvernement. Identifié et initié par le WWF, le projet futur sera exécuté par cette même organisation non gouvernementale qui bénéficie déjà d'une large expérience dans ce domaine à travers le monde. Le WWF sera sous-contracté par le Bureau pour les Services d'Appui aux Projets (BSP) du PNUD et USAID (Bioiversity Support Program) à Washington, D.C.

PERSONNEL

La directrice du projet sera Evelyn Wilcox, spécialiste de marine de WWF. Elle a plus de six ans d'expérience cotière and marine en Haiti. En outre, il y aura une spécialiste en pêche maritime et en développement communautaire; un représentant de WWF en Haiti en appui au comité de gestion du parc et des consultants à court terme (écologiste, spécialiste en pisciculture, un spécialiste des problèmes de commercialisation, et un spécialiste des problèmes d'artisanat en milieu rural.